



Département de la Seine Maritime
 Arrondissement du Havre
 Canton d'Octeville sur Mer
 Commune de
 CUVERVILLE-EN-CAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six août, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, Nicolas MICHEL, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELIN, Sylvain LEMESLE, Jean-Yves ROBERT, Thierry ROBERT, formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé représenté : M. David LAURENT, pouvoir à M. Nicolas MICHEL.

Absents excusés : M. Gaëtan DUPONT, Mme Vanessa GRENET, M. Baptiste REY.

Secrétaire de séance : M. Sylvain LEMESLE..

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 7
- Votants : 8

DATE DE CONVOCATION : 12.08.2024

DATE D’AFFICHAGE : 12.08.2024

OBJET : Fonds d’Aide aux Jeunes 2024

Vu le règlement départemental d’attribution du fonds d’aide aux jeunes adoptés par le Conseil Général,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Département de Seine-Maritime sollicite la commune pour une participation au titre du Fonds d’Aide aux Jeunes.

Ce fonds a pour objectif de participer au développement de l’autonomie des jeunes de 18 à 25 ans en favorisant leur insertion professionnelle et sociale (aides financières individuelles liées à la subsistance ou à l’insertion ; actions collectives : stage collectif pour l’obtention du permis de conduire, tickets de restauration, etc.).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE à l’unanimité** :

- De participer au financement du FAJ pour 2024,
- De régler sa cotisation de 0,23 € par habitant,
- De l’inscrire à l’article 6281 en section de fonctionnement,
- De déléguer Monsieur le Maire pour la signature de tout document nécessaire concernant ce dossier.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 26 août 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217602069-20240826-Delib2062415-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/08/2024

Affichage : 27/08/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pierre LEMETAIS
 Maire de CUVERVILLE-EN-CAUX

